

Conseil du Centre

77^e session, Turin, 30-31 octobre 2014

CC 77/6/1

POUR DÉCISION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITIONS DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2015

TABLE DES MATIÈRES

Page

VUE D'ENSEMBLE.....	1
I. CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS.....	4
Priorités stratégiques	4
Priorité 1: Introduction d'un cadre axé sur les résultats aligné sur le cadre stratégique de l'OIT pour 2010-15	
Priorité 2: Renforcement du rôle de gouvernance du Conseil du Centre	
Priorité 3: Diversification de la base de financement et extension de la portée	
Priorité 4: Réforme des procédures opérationnelles et administratives internes	
Priorité 5: Mise à niveau des infrastructures du campus	
Résultats	6
Résultat 1: La formation pertinente et efficace renforce la capacité institutionnelle des mandants de l'OIT à contribuer efficacement aux programmes par pays de promotion du travail décent et à relever les défis liés au développement	8
Résultat 2: Les décideurs politiques font connaissance avec et sont sensibilisés aux normes internationales du travail, au tripartisme, aux valeurs, politiques et outils de l'OIT.....	9
Résultat 3: Toutes les ressources du Centre sont utilisées de manière efficace et efficiente	9
Registre des risques	12
II. PROPOSITIONS DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2015.....	12
III. ANNEXES DOCUMENTAIRES	
Annexe I: Notes explicatives	20
Annexe II: Tableau synoptique des prévisions budgétaires pour 2014 et 2015	31
Annexe III: Recettes prévues en 2015 par source de financement	32
Annexe IV: Résumé comparatif des ressources en personnel pour 2014 et 2015.....	33
Annexe V: Ressources en personnel par grade et unité organique pour 2015	34

VUE D'ENSEMBLE

L'année 2014 sera la troisième année de mise en œuvre du Plan stratégique axé sur les résultats pour la période 2012-15, présenté à la 73^e session du Conseil (novembre 2011)¹. Conformément au Plan, les propositions de programme et budget pour l'exercice 2015 adoptent un format basé sur les résultats. Les cinq priorités stratégiques fixées dans le Plan continueront à guider l'action de la Direction du Centre en 2015.

Le Plan a été conçu pour faire passer le Centre vers une gestion axée sur les résultats sur une période de quatre ans. La quatrième année se profilant à l'horizon, il est temps de capitaliser sur les enseignements tirés depuis 2012. Sur la base de l'expérience des trois premières années de mise en œuvre du Plan, les grands enseignements suivants ont été retenus, en particulier en ce qui concerne la définition des résultats, la fixation des bases de référence et des cibles et la sélection des indicateurs et critères de mesure:

- les résultats doivent être clairement différenciés, faciles à vérifier et à mesurer;
- des données fiables sont cruciales pour l'établissement de bases de référence correctes, pour la fixation des cibles et pour la mesure des progrès;
- des outils adéquats sont nécessaires pour collecter et analyser les données sous-jacentes;
- les indicateurs doivent être clairs et mesurables, de sorte à pouvoir suivre les améliorations par rapport aux bases de référence;
- des indicateurs quantitatifs et qualitatifs doivent être utilisés pour mesurer les progrès;
- l'interaction entre différents indicateurs doit être prise en considération parce que les progrès pour certains indicateurs peuvent avoir un impact négatif sur, ou influencer la lecture des résultats pour d'autres indicateurs;
- les cibles doivent être ambitieuses mais réalisables;
- la collecte systématique de données fiables et vérifiables auprès des participants est essentielle pour la mesure de l'impact et de la qualité de la formation.

Les résultats inégaux relevés depuis 2012 pour les indicateurs liés au genre sont particulièrement préoccupants et montrent la nécessité d'affiner et d'améliorer ces indicateurs. Les nouveaux indicateurs modifiés doivent également intégrer d'autres dimensions de l'égalité, en tenant compte tant du Plan stratégique de transition de l'OIT pour 2016-17 que des possibilités d'approfondir le travail en matière d'égalité dans le contexte de l'agenda du développement pour l'après-2015². Un document séparé proposant des mesures complémentaires de promotion de l'intégration des questions de genre, à mettre en œuvre en 2015 et au-delà, est présenté à cette session du Conseil.³

¹ CC 73/3.

² GB.322/PFA/1.

³ CC 77/5.

Le Centre continuera à articuler son action autour des priorités suivantes, telles que prévues dans le programme et budget de l'OIT pour 2014-15:

- développement des capacités des mandants de l'OIT et du personnel du BIT dans les huit domaines de première importance (ACI);
- élaboration de nouveaux cours de formation et de nouvelles méthodes d'apprentissage;
- implication plus stratégique et systématique dans le développement du personnel du BIT, y compris sur la gestion des connaissances et les outils correspondants;
- élargissement de son rayon d'action en participant à des réseaux d'apprentissage et en tissant des liens avec des établissements universitaires, des universités et des instituts de formation régionaux et nationaux.

L'*Examen de la structure et des opérations sur le terrain et de la coopération technique de l'OIT* contient des recommandations couvrant tout le spectre de l'action de l'OIT, au siège comme dans les régions. Il recommande ainsi, entre autres, de clarifier le rôle joué par le Centre dans l'apprentissage et le développement des capacités de l'OIT. En réponse à cette recommandation, un document séparé est présenté à cette session du Conseil⁴. Les propositions de programme et budget pour l'exercice 2015 tiennent compte des changements et investissements nécessaires au développement et à la mise en œuvre du nouveau partenariat d'apprentissage proposé entre le Centre et l'OIT.

De nouvelles infrastructures de formation dernier cri seront disponibles dès 2015 à la suite de l'achèvement en 2014 de la rénovation du pavillon Europe. Cela devrait renforcer la réputation et la visibilité du Centre en tant qu'institution internationale d'apprentissage et de formation et augmenter la capacité physique à organiser plus d'activités sur le campus. L'offre annuelle de formation sera planifiée de sorte à maximiser l'utilisation de ces nouvelles infrastructures – et de toutes les infrastructures didactiques et hôtelières en général – tout au long de l'année. L'amélioration de la qualité des infrastructures didactiques et hôtelières du campus restera une priorité en 2015.

Le Centre réalisera, en collaboration avec le Département du développement des ressources humaines (HRD) du siège, un programme de développement du personnel du BIT, et notamment la deuxième édition du programme de formation aux fonctions d'encadrement et de gestion stratégique. Le document présenté à cette session du Conseil sur *Le rôle du Centre dans la formation et le développement des capacités de l'OIT* envisage la création d'un groupe de travail sur l'apprentissage entre HRD et le Centre afin d'assurer une planification plus stratégique et plus cohérente et une plus grande complémentarité, ainsi que l'institutionnalisation du partenariat d'apprentissage entre le Centre et l'OIT.

Les cibles fixées pour 2015 pour les différents indicateurs ont été ajustées afin d'intégrer l'expérience des trois premières années. Elles sont ambitieuses mais réalisables et durables en regard des ressources humaines et autres disponibles.

⁴ CC 77/3.

La mise en œuvre du programme et budget sera étroitement surveillée par le Comité des finances, et des ajustements seront apportés, le cas échéant, dans le budget approuvé selon l'évolution de la situation financière.

Conformément aux priorités stratégiques fixées dans le Plan, il est proposé d'utiliser l'excédent de 2 875 000 euros réalisé en 2013 pour apporter un soutien aux programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs; alimenter le Fonds d'innovation; prévoir une première allocation pour la rénovation du pavillon Italy et la mise à jour du pavillon Asia; poursuivre le verdissement du campus; et financer la mise à jour de la suite Oracle et d'autres investissements essentiels dans les technologies de l'information. Un versement au Fonds de fonctionnement est proposé afin d'amener les réserves au niveau prévu à l'article 11.2 du Règlement financier.

La section I du présent rapport présente le nouveau cadre axé sur les résultats et fournit des détails sur les progrès à faire en relation avec les cinq priorités. Les stratégies, les produits et les cibles pour chacun des trois résultats ont été mis à jour ou ajustés si nécessaire. La section II présente les propositions de recettes et dépenses pour 2015 et fournit des notes explicatives sur les recettes, les frais de personnel, les frais fixes et les frais variables. Enfin, la section III comprend une série d'annexes documentaires préparées en conformité avec le Règlement financier.

I. CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Priorités stratégiques

1. Le Plan stratégique pour 2012-15 est articulé autour de cinq priorités stratégiques. Les mesures qui seront prises en 2015 sur chacune de ces cinq priorités sont résumées aux paragraphes suivants.
2. *Priorité 1: Introduction d'un cadre axé sur les résultats aligné sur le cadre stratégique de l'OIT pour 2010-15:* les propositions de programme et budget pour 2015 sont présentées dans le format introduit en 2012.
3. La contribution du Centre aux 19 résultats de l'OIT sera intégrée dans l'évaluation réalisée par l'OIT pour le biennat 2014-15. Le Centre continuera à contribuer activement aux résultats des programmes par pays et aux produits mondiaux, ainsi qu'à soutenir la mise en œuvre du programme et budget de l'OIT pour la période 2014-15. Il contribue également à la préparation du Plan stratégique de transition et du programme et budget de l'OIT pour 2016-17.
4. L'évaluation est une composante essentielle d'un cadre axé sur les résultats. Une nouvelle méthodologie et des questionnaires révisés seront introduits en 2015 afin d'améliorer les données qualitatives et quantitatives collectées auprès des participants en ce qui concerne leur niveau de satisfaction et l'utilisation faite par eux-mêmes et par leurs institutions des connaissances et compétences acquises à la suite de la formation. Les résultats de l'évaluation indépendante d'un échantillon d'académies sont présentés à cette session du Conseil pour discussion et orientation⁵.
5. Globalement, le Centre a réalisé depuis 2012 de grands progrès dans la mise en œuvre d'un cadre axé sur les résultats. L'expérience et les enseignements tirés doivent renforcer l'approche axée sur les résultats et être intégrés dans le développement et l'exécution de la prochaine phase, qui coïncidera avec le Plan stratégique de transition de l'OIT pour 2016-17.
6. *Priorité 2: Renforcement du rôle de gouvernance du Conseil du Centre:* les mesures introduites pour accroître la responsabilisation en matière de gestion de la Direction vis-à-vis du Conseil et faciliter les fonctions de contrôle et de gouvernance de ce dernier seront maintenues en 2015. Un rapport intérimaire couvrant le premier semestre de 2014 et un rapport annuel d'exécution couvrant toute l'année 2013 sont présentés au Conseil. Les états financiers pour l'exercice 2014 seront établis dans un format totalement conforme aux normes IPSAS. Un registre des risques révisé est présenté dans le rapport annuel d'exécution pour 2013⁶. Le plan de l'audit du commissaire aux comptes pour les états financiers 2014 est présenté à cette session du Conseil⁷. Le Bureau de l'audit interne et du contrôle présente au Conseil un rapport annuel résumant les conclusions et recommandations des audits internes ou enquêtes qu'il a menés en 2013. Enfin, un rapport sur le suivi par le Centre des recommandations précédentes du Bureau de l'audit interne est également soumis au Conseil.

⁵ CC 77/4.

⁶ CC 76/1, annexe II.

⁷ CC 77/7/1.

-
7. *Priorité 3: Diversification de la base de financement et extension de la portée:* le Centre mènera les actions suivantes afin de consolider et de diversifier sa base de financement:
- mise au point de lignes directrices sur la mobilisation de ressources visant les entités non étatiques du secteur tertiaire et du secteur privé;
 - développement et application de stratégies d'extension de la portée, en étroite coordination avec PARDEV;
 - recherche de ressources supplémentaires pour les formations liées à la coopération technique de l'OIT et aux programmes conjoints des Nations Unies dans les régions, dont l'OIT est le partenaire principal;
 - organisation sur le campus des premières éditions de la Convention mondiale des conseillers techniques principaux et de l'Académie sur la coopération au développement. Les deux événements seront organisés conjointement avec PARDEV et créeront de nouvelles plateformes de collaboration élargie avec l'OIT en matière de développement des capacités lié à la coopération technique;
 - extension du champ d'action de l'unité du Centre compétente pour la réponse aux appels d'offres. En 2014, le nombre d'expressions d'intérêt et de soumissions a fortement augmenté, et devrait encore augmenter en 2015, en consultation avec les bureaux locaux, le siège et les mandants de l'OIT;
 - consolidation et expansion des partenariats avec des institutions académiques et de formation internationales, régionales et nationales afin d'atteindre un public plus large et de générer des possibilités d'intégrer le travail décent dans l'agenda mondial du développement.
8. *Priorité 4: Réforme des procédures opérationnelles et administratives internes:* une des applications informatiques centrales – le système de gestion des activités et des participants (MAP) – sera mise à jour, et la nouvelle version devrait être plus stable et plus flexible et devrait améliorer l'efficacité de la gestion des activités de formation et des participants.
9. Le système de planification des ressources de l'organisation (ERP) devrait être mis à jour dans le cadre du cycle normal de rafraîchissement des outils. Le projet de mise en œuvre débutera en 2015 et le déploiement est prévu pour 2016.
10. À la suite de l'introduction du Système intégré d'administration des pensions (SIAP) de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Centre doit mettre au point et installer une interface automatisée d'échanges des données requises entre Turin et le siège. Ce projet sera réalisé en 2015, et la date d'entrée en service est fixée à janvier 2016.
11. Les procédures administratives internes centrales liées à la gestion des ressources humaines, au traitement financier et à l'automatisation des processus en général feront l'objet d'un examen à des fins de simplification, de mise à jour et d'alignement plus étroit sur celles en vigueur au BIT, ainsi que d'identification des possibilités d'automatisation des opérations manuelles.
12. *Priorité 5: Mise à niveau des infrastructures du campus:* afin de répondre de manière efficiente et satisfaisante aux besoins des mandants et d'offrir au personnel un environnement de travail sûr, moderne et salubre, le Centre doit améliorer en permanence les installations du campus et maintenir les normes fonctionnelles, technologiques et infrastructurelles les plus élevées possible.

-
13. Le gouvernement italien, la Ville de Turin et le Centre contribuent à l'entretien et à la mise à niveau des infrastructures du campus. Le Fonds pour l'amélioration du campus créé en 2002 constitue un outil efficace de planification et de financement des travaux. Il est alimenté par des fonds versés par des donateurs (Région Piémont, *Compagnia di San Paolo* et Chambre de commerce de Turin) et par les excédents d'exploitation éventuels.
14. Il est proposé d'utiliser l'allocation prélevée sur l'excédent de 2013 pour la future rénovation du pavillon Italy et la mise à jour du pavillon Asia; pour la mise à jour de certaines infrastructures résidentielles; pour l'exécution de travaux urgents pour améliorer la sécurité et les conditions de travail dans le pavillon Italy; pour améliorer l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite; et pour réduire l'empreinte carbone du campus grâce à l'introduction d'outils informatiques permettant de contrôler et de gérer les bâtiments et la consommation d'énergie.

Résultats

15. Le Plan stratégique propose trois résultats pour la période 2012-15. Ces résultats sont assortis d'indicateurs, et des cibles annuelles sont fixées pour chaque indicateur pour chaque exercice du programme et budget. Cela permet de mesurer les progrès réalisés sur une base annuelle et, par le biais du rapport d'exécution, d'en faire rapport au Conseil, qui étudie les raisons pour lesquelles les cibles ont été atteintes ou non. Les cibles proposées pour chaque indicateur pour 2015 ont été ajustées à la lumière de l'expérience et des enseignements tirés depuis 2012.

Stratégie

16. En 2015, la stratégie pour les résultats 1 et 2 se focalisera sur les six moteurs du changement interreliés et qui se renforcent mutuellement représentés au graphique 1. Trois de ces moteurs, à savoir la diversification de la base de financement, l'efficacité accrue des processus commerciaux de premier plan et le personnel hautement qualifié et motivé, sont évoqués sous le résultat 3.

GRAPHIQUE 1



Alignement des services de formation orientés sur l'impact sur le cadre stratégique de l'OIT

- Le Centre continuera à contribuer au développement du plan d'action mondial du Plan stratégique de transition de l'OIT pour 2016-17 et à la mise en œuvre des recommandations découlant de l'*Examen de la structure et des opérations sur le terrain et de la coopération technique de l'OIT (2013)*.
- Les programmes techniques seront réalignés sur les nouvelles stratégies et les produits de haut niveau proposés dans le Plan stratégique de transition de l'OIT pour 2016-17.
- Conformément aux engagements pris dans les plans de travail relatifs aux ACI, plusieurs académies mondiales, ateliers de partage de connaissances, réunions d'experts et activités de formation sur mesure seront organisés autour des ACI.
- Les produits de formation actuels seront adaptés et de nouveaux produits développés afin de soutenir le renforcement des capacités sur les résultats de haut niveau identifiés par l'OIT pour 2016-17.
- Le partenariat d'apprentissage avec l'OIT sera institutionnalisé à travers la collaboration établie avec HRD au sein du groupe de travail sur l'apprentissage.
- Les processus et outils permettant d'évaluer l'efficacité et la pertinence des activités de formation du Centre seront revus et affinés. Les recommandations de l'évaluation indépendante des académies sélectionnées et les orientations données par le Conseil sur celles-ci seront prises en considération pour l'organisation des académies en 2015 et au-delà.
- Une évaluation indépendante d'un domaine de formation thématique ou programme technique sera menée en 2015.

Relations de confiance et à long terme avec les différents intervenants

- Une approche plus stratégique de la gestion des relations avec les intervenants sera adoptée et institutionnalisée. Elle sera basée sur la typologie des pays mise au point par l'OIT et sur l'application de stratégies de sensibilisation segmentales. L'objectif consiste à mieux différencier les services du Centre en insistant sur le contenu sur mesure, sur l'apprentissage électronique et sur la réalisation conjointe avec des partenaires locaux.
- Atteindre un public plus large parmi les femmes et les représentants des travailleurs et des employeurs reste une priorité. Plusieurs mesures seront prises, notamment le financement ciblé et les activités sur mesure. Le document présenté à cette session du Conseil sur l'état d'avancement de l'égalité entre hommes et femmes propose toute une série d'actions concrètes pour 2015⁸.

Apprentissage et innovation

- Le rythme de l'innovation au niveau du contenu des formations et des approches et outils de prestation de services s'accéléra en 2015, grâce à l'allocation d'une partie de l'excédent d'exploitation de 2013. Le campus électronique sera institutionnalisé. L'utilisation à grande échelle de tablettes sera testée en 2014 et systématisée en 2015. Les nouvelles technologies d'apprentissage développées en

⁸ CC 77/5.

2014 seront intégrées dans les processus normaux, notamment les fiches COMPASS, la trousse à outils d'apprentissage mobile et le concept de « *learnsapes* ».

Résultat 1: La formation pertinente et efficace renforce la capacité institutionnelle des mandants de l'OIT à contribuer efficacement aux programmes par pays de promotion du travail décent et à relever les défis liés au développement

Indicateur 1.1: Nombre annuel de participants, ventilé par genre, représentant les mandants tripartites par rapport au nombre total de participants	
Base de référence (2010): 1 346 participants employeurs 1 937 participants travailleurs 1 293 participants venant de ministères du Travail 3 500 autres participants gouvernementaux 40,2% de femmes	Cible 2015: 1 500 participants employeurs 2 200 participants travailleurs 1 500 participants venant de ministères du Travail 3 500 autres participants gouvernementaux 45% de femmes

Indicateur 1.2: Utilisation par les participants des connaissances et compétences acquises	
Base de référence (2011): 99,4% des anciens participants répondant aux questionnaires ex-post indiquaient que leurs performances se sont améliorées à la suite de la participation aux activités de formation et d'apprentissage du Centre.	Cible 2015: 95% des anciens participants répondant aux questionnaires ex-post indiquent que leurs performances se sont améliorées à la suite de la participation aux activités de formation et d'apprentissage du Centre.

Indicateur 1.3: Utilisation par les institutions des connaissances et compétences acquises par les participants	
Base de référence (2011): 16% des institutions des anciens participants questionnées pour évaluer l'impact des activités de formation et d'apprentissage du Centre	Cible 2015: 30% des institutions des anciens participants questionnées pour évaluer l'impact des activités de formation et d'apprentissage du Centre

Indicateur 1.4: Volume des revenus générés par les activités de formation liées aux 19 résultats de l'OIT	
Base de référence (2010): 76%	Cible 2015: 80%

Indicateur 1.5: Pourcentage d'activités de formation du Centre conçues et réalisées avec des départements techniques du BIT et des bureaux de l'OIT	
Base de référence (2011): 65,8%	Cible 2015: 55%

Indicateur 1.6: Réalisation de programmes de développement et de formation du personnel du BIT	
Base de référence (2010): 517 membres du personnel	Cible 2015: 600 membres du personnel

Résultat 2: Les décideurs politiques font connaissance avec et sont sensibilisés aux normes internationales du travail, au tripartisme, aux valeurs, politiques et outils de l'OIT

Indicateur 2.1: Nombre d'activités de formation organisées en partenariat avec une institution de formation ou académique nationale, régionale ou internationale	
Base de référence (2011): 17,3% des activités du Centre réalisées en partenariat avec d'autres institutions de formation, de recherche ou académiques	Cible 2015: 30% des activités du Centre réalisées en partenariat avec d'autres institutions de formation, de recherche ou académiques
Indicateur 2.2: Nombre annuel de participants, ventilé par genre, et de jours/participant	
Base de référence (2010) 13 730 participants 102 365 jours-participant 43,2% de femmes	Cible 2015: 13 000 participants 100 000 jours-participant 45% de femmes
Indicateur 2.3: Niveau de satisfaction des participants quant à la qualité de la formation et à sa pertinence pour les objectifs institutionnels, relevé par le biais des questionnaires d'évaluation en fin de cours, des questionnaires ex-post et des commentaires venant du réseau des anciens participants	
Base de référence (2010): Le score moyen était de 4,4 sur une échelle de 1 à 5.	Cible 2015: Le score moyen obtenu par la qualité globale des activités de formation dans les questionnaires en fin de cours atteint 4,5.

Résultat 3: Toutes les ressources du Centre sont utilisées de manière efficace et efficiente

Stratégie

17. Le travail se poursuivra dans le domaine de l'identification des lacunes et des problèmes dommageables à l'efficacité des unités administratives et des programmes techniques. Le système d'information d'entreprise déployé en 2014 permet aux programmes techniques et aux unités administratives de suivre de près les prévisions de recettes et d'ainsi procéder aux ajustements nécessaires dans l'allocation des ressources. Le Comité des finances contrôlera régulièrement et activement les flux de recettes et de dépenses.
18. La productivité et la rentabilité du travail des différentes unités continueront à être contrôlées, et des mesures d'économie seront prises à travers le Centre de sorte à atteindre un taux de 25 pour cent de coûts liés à la gestion et à l'appui administratif (MAC) par rapport aux dépenses totales.
19. Dans le domaine des technologies de l'information, le Centre se conforme à la décision prise par le système des Nations Unies d'adopter la norme ISO 27001 en tant que norme pour la gestion de la sécurité informatique. Au vu des fondations solides en matière de sécurité informatique établies ces dernières années et de l'achèvement fructueux du premier cycle de formation et de sensibilisation du personnel à cet enjeu, le Centre préparera en 2015 la demande de certification officielle ISO 27001.

-
20. L'année 2015 sera la dernière année du premier Plan stratégique en matière de technologies de l'information (2012-15). Les résultats seront évalués en profondeur fin 2015 et un nouveau plan sera établi pour 2016 et au-delà.
 21. La mise au point d'une plateforme commune de conception des matériels didactiques est en cours. Les matériaux existants seront convertis en un format électronique standardisé, qui pourra ensuite être utilisé pour configurer des formations sur mesure et ainsi réduire les coûts de développement de nouveaux produits et les délais de réalisation. Le travail de conception sur la plateforme a débuté en 2014, et l'application sera testée en 2015.
 22. Après le test en 2013-14, le système de gestion de la promotion, basé sur un paquet CRM commercial, sera étendu à tous les programmes de formation en 2015 afin d'appuyer une stratégie de marketing et de promotion plus cohérente et efficace.
 23. À la suite de la mise en service du plan de continuité des opérations, la prochaine génération de l'environnement de continuité des opérations et de récupération après catastrophe sera envisagée, y compris l'option d'une récupération hors site. L'évaluation formelle commencera en 2015.
 24. Il est proposé d'augmenter les fonds alloués au développement du personnel en 2015 pour atteindre la cible de 1,5 pour cent de la masse salariale prévue à l'indicateur 3.4. Ces ressources seront utilisées en priorité pour renforcer les compétences techniques, didactiques, pédagogiques, linguistiques et d'animation du personnel. Des possibilités de formation collective et individuelle seront envisagées, et les unités organiques seront encouragées à mettre au point un parcours d'apprentissage personnalisé dans les domaines les plus pertinents pour leur travail. L'accent sera mis sur l'accès facilité aux produits de formation en ligne qui permettent aux membres du personnel d'utiliser de manière flexible les outils qui répondent le mieux à leurs besoins.
 25. Le Centre poursuivra ses efforts de réduction du déséquilibre au niveau du genre et de la répartition géographique du personnel, par le biais d'une approche plus efficace des catégories sous-représentées et en faisant le meilleur usage des possibilités de recrutement dans la catégorie professionnelle et les catégories supérieures en 2015.
 26. De manière plus générale, le Centre s'attellera à motiver, développer et retenir les personnes les plus qualifiées à tous les niveaux et à améliorer leur efficacité à travers un renforcement du travail d'équipe et de la collaboration et la gestion des performances. Les initiatives visant à assurer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, la sécurité et la santé au travail et la planification et le développement de la carrière seront. Il sera fait un usage accru des possibilités de redéploiement temporaire du personnel entre les programmes et unités afin de répondre aux pics de travail, et les détachements et échanges d'experts seront facilités.
 27. En ce qui concerne les améliorations des infrastructures du campus, des travaux seront réalisés au pavillon Italy afin de résoudre des problèmes urgents de sécurité et de qualité de l'environnement de travail. D'autres interventions dans le cadre de la priorité 5 sont prévues et seront concrétisées selon la disponibilité des ressources.

28. La stratégie en relation avec l'indicateur 3.1 est détaillée à la priorité 3.

Indicateur 3.1: Renforcer la diversification et la prévisibilité des ressources financières du Centre	
Base de référence (2008-11): 157 millions d'euros	Cible 2015: Mobiliser un volume global de 39,3 millions d'euros en contributions directes et recettes propres et conclure des accords avec au moins deux nouveaux bailleurs de fonds
Base de référence (2010): 2 nouveaux bailleurs de fonds	

Indicateur 3.2.1: Coût du personnel administratif et d'appui, en pourcentage du coût total du personnel	
Base de référence (2010): 37%	Cible 2015: 34%

Indicateur 3.2.2: Coût du personnel administratif et d'appui, en pourcentage des dépenses totales, ajusté selon les fluctuations des recettes par rapport à la base de référence 2010	
Base de référence (2010): 26,8%	Cible 2015: 25,5%

Indicateur 3.3: Réponse rapide de la Direction aux recommandations prioritaires des audits interne et externe	
Base de référence (2011): Audit interne: 26% Audit externe: 75%	Cible 2015: Audit interne: 90% Audit externe: 90%

Indicateur 3.4: Investissement dans le développement du personnel, en pourcentage de la masse salariale	
Base de référence (2010): 0,3%	Cible 2015: 1,5%

Indicateur 3.5: Meilleur équilibre de genre et meilleure répartition géographique du personnel de la catégorie professionnelle	
Base de référence (2010): 38% de femmes 31% originaires de pays hors Europe	Cible 2015: 45% de femmes. 35% originaires de pays hors Europe

Indicateur 3.6: Utilisation accrue des infrastructures du Centre, y compris des infrastructures hôtelières, pédagogiques et de conférence	
Base de référence (2010): Taux d'occupation des chambres: 63% Taux d'occupation des infrastructures de formation: 58%	Cible 2015: Taux d'occupation des chambres: 65% Taux d'occupation des infrastructures de formation: 65%

Indicateur 3.7: Qualité des infrastructures hôtelières	
Base de référence (2011) 82% des participants jugent la qualité des infrastructures hôtelières bonne ou excellente.	Cible 2015: 85% des participants jugent la qualité des infrastructures hôtelières bonne ou excellente.

Indicateur 3.8: Statut environnemental du campus	
Base de référence (2012) Deux des sept étapes obligatoires pour l'obtention du drapeau vert ont été franchies.	Cible 2015: Application du plan d'action pour le renouvellement du drapeau vert et amélioration continue du statut environnemental du campus

Registre des risques

29. Le Comité de gestion des risques continuera à se réunir tous les trimestres. Il suivra les principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la capacité du Centre à atteindre les résultats fixés pour 2015. Le registre des risques fera l'objet d'une mise à jour systématique de la part des membres du Comité de gestion des risques afin de refléter l'état de mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques et de tenir compte des risques nouveaux ou émergents. Des registres des risques distincts pour chacune des principales unités organiques, y compris les programmes de formation, devraient être en place pour la fin 2015.

II. PROPOSITIONS DE RECETTES ET DE DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2015

30. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement financier du Centre, les propositions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2015 figurent ci-après. Outre les propositions relatives au Fonds de fonctionnement, on y trouvera des informations sur le Fonds pour l'amélioration du campus, ainsi que pour le Fonds d'innovation.
31. Les propositions relatives au Fonds de fonctionnement sont divisées en chapitres et postes à l'annexe documentaire II, qui reproduit également les dernières estimations pour 2014 et les résultats réels pour 2013. Les recettes sont subdivisées en contributions volontaires (chapitre I) et recettes propres (chapitre II), et les dépenses (chapitres III-V) sont regroupées en trois catégories distinctes: les frais de personnel (chapitre III), les frais fixes (chapitre IV) et les frais variables liés au volume d'activités (chapitre V). Les détails pour chaque ligne budgétaire sont présentés à l'annexe documentaire I.
32. Les hypothèses suivantes ont servi de base à l'élaboration des propositions de recettes et de dépenses:
- le programme comprend les activités déjà inscrites au calendrier de l'année 2015 pour lesquelles le financement est acquis, ainsi que celles dont les négociations en cours ou imminentes comportent des chances d'aboutissement raisonnables;
 - les activités négociées avec les bailleurs de fonds devraient couvrir leurs frais variables et dégager une contribution adéquate aux frais fixes du Centre;
 - le taux d'inflation moyen en Italie ne devrait pas dépasser 1,3 pour cent⁹.
33. Les recettes générées par le programme, coûts liés au programme et frais variables liés aux activités de formation sont présentés au tableau 1.

⁹ Cette prévision est basée sur les dernières estimations du ministère italien de l'Économie et des Finances et de plusieurs autres instituts économiques italiens.

TABLEAU 1: RECETTES GÉNÉRÉES PAR LE PROGRAMME, COÛTS LIÉS AU PROGRAMME ET FRAIS VARIABLES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION

(en milliers d'euros)	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	2014 Prévisions	2015 Projet de budget
Recettes générées par le programme				
Recettes générées par les activités de formation	26 358	21 400	22 600	24 200
Recettes provenant des publications	1 723	1 200	1 300	1 500
Utilisation de l'excédent	30	960	712	1 250
Total	28 111	23 560	24 612	26 950
Frais variable et de personnel sur projet				
Frais de personnel sur projet	2 600	2 600	2 623	2 550
Collaborateurs externes	5 219	4 300	4 234	4 650
Missions	797	600	623	650
Frais liés aux participants	5 360	5 370	5 977	6 600
Livres, matériel didactique et autres fournitures	612	420	498	550
Infrastructures de formation et services hors Turin	1 385	520	996	1 100
Autres frais variables	190	110	125	150
Frais liés aux recettes provenant des publications	1 003	780	800	950
Total	17 166	14 700	15 875	17 200
Contribution aux coûts fixes	10 945	8 860	8 738	9 750
Taux de contribution aux coûts fixes	38,9%	37,6%	35,5%	36,2%
Coûts liés au programme				
Frais de personnel	8 775	9 089	8 784	9 282
Autres frais directs ¹⁰	379	428	421	437
Total	9 154	9 517	9 205	9 719
Contribution aux frais liés aux installations et aux technologies de l'information¹¹	1 791	(657)	(468)	31
Part des frais liés aux installations et aux technologies de l'information				
Frais liés aux installations (70%)	1 576	1 337	1 362	1 344
Frais liés aux technologies de l'information (70%)	970	1 067	1 018	1 035
Total	2 546	2 404	2 380	2 379
Soutien des contributions volontaires et autres recettes	(755)	(3 061)	(2 848)	(2 348)

¹⁰ Part occupée par les programmes techniques aux postes 40, 43 et 44 de l'annexe I

¹¹ Part occupée par les programmes techniques aux postes 41 et 46 de l'annexe I

-
34. Les recettes générées par le programme englobent les recettes générées par les activités de formation, les recettes provenant des publications et l'utilisation de l'excédent présentées à l'annexe documentaire I, postes 20, 21 et 23.
 35. Les frais variables se rapportent aux coûts imputés aux activités et projets de formation exposés à l'annexe documentaire I, postes 50 à 56.
 36. Les frais liés au personnel sur projet ont été intégrés dans les frais variables parce que les besoins dépendent du volume des activités de formation et des projets.
 37. La contribution aux coûts fixes (CFC) est obtenue après avoir déduit les frais variables des recettes générées par le programme. Le taux de CFC (c'est-à-dire la CFC exprimée en pourcentage des recettes générées par le programme) est un indicateur utilisé par les programmes techniques pour mesurer le recouvrement indirect des frais de personnel directement responsable de la commercialisation, de la réalisation et de l'administration des activités, ainsi que la portion des frais généraux fixes (administration, gestion et maintenance) liés à l'utilisation des chambres et des salles de classe.
 38. En 2013, le taux de CFC s'élevait à 39 pour cent, tandis que les estimations pour 2014 et les propositions pour 2015 s'élèvent à 36 pour cent. La baisse du taux de CFC en 2014 et 2015 est imputée au mécanisme mis en place en 2013 pour appuyer la participation des représentants des travailleurs et des employeurs, qui est financée partiellement par les recettes propres.
 39. Une partie des frais de personnel et des frais fixes présentés à l'annexe documentaire I a été clairement identifiée comme des coûts liés au programme. Ceux-ci consistent en les salaires du personnel inscrit au budget ordinaire et en les frais non liés au personnel, tels que les honoraires des consultants, les frais généraux d'exploitation, les missions et représentations nécessaires pour gérer les différents programmes techniques. Une part des frais liés aux installations et aux technologies de l'information, estimée à 70 pour cent, est ajoutée aux coûts liés au programme.
 40. En 2013, 755 000 euros de contributions volontaires et d'autres recettes ont financé des activités de formation. Les prévisions révisées pour 2014 et les propositions pour 2015 envisagent un financement, respectivement, de 2 848 000 euros et de 2 348 000 euros par les contributions volontaires et les autres recettes.
 41. Les frais de gestion et de soutien administratif présentés à l'annexe documentaire I (postes 40 à 47 après déduction des frais directement attribués aux programmes techniques et poste 57) et les contributions volontaires et autres recettes, sont exposés au tableau 2.

TABLEAU 2: CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES, AUTRES RECETTES ET FRAIS DE GESTION ET DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

(en milliers d'euros)	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	2014 Prévisions	2015 Projet de budget
Contributions volontaires et autres recettes				
Organisation internationale du Travail	3 297	3 354	2 987	3 034
Gouvernement italien (ex-lege)	7 850	7 850	7 850	7 850
Gouvernement français	25	–	–	–
Région Piémont (Italie)	100	–	–	–
Gouvernement portugais	250	–	250	250
Autres recettes	1 154	1 200	1 200	1 200
Utilisation de l'excédent	51	174	4	81
Total	12 727	12 578	12 291	12 415
Frais de gestion et de soutien administratif				
Frais de personnel	5 882	5 973	5 730	6 009
Consultants	304	304	352	317
Installations (30%)	675	573	584	576
Sécurité	372	375	393	400
Frais généraux d'exploitation	684	792	858	805
Missions et représentation	58	62	71	70
Gouvernance	200	401	387	393
Technologies de l'information (30%)	416	457	436	444
Amortissements des immobilisations	285	380	378	540
Autres frais liés aux autres recettes	232	200	200	200
Total	9 108	9 517	9 390	9 753
Montant des contributions volontaires et des autres recettes disponibles pour des activités de formation	3 619	3 061	2 901	2 662

42. En 2013, 3 619 000 euros de contributions volontaires et autres recettes étaient disponibles pour les activités de formation après recouvrement des frais de gestion et de soutien administratif; ce montant devrait être de 2 901 000 euros en 2014 selon les estimations révisées et de 2 662 000 euros selon les propositions pour 2015.

43. Le résultat prévu en début d'exercice est ventilé au tableau 3.

TABLEAU 3: RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES

(en milliers d'euros)	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	2014 Prévisions	2015 Projet de budget
Total des recettes générées par le programme	28 111	23 560	24 612	26 950
Frais variables et de personnel sur projet	17 166	14 700	15 875	17 200
Contribution aux coûts fixes (CFC)	10 945	8 860	8 737	9 750
Taux de CFC	39%	38%	36%	36%
Total des coûts liés au programme	9 154	9 517	9 205	9 719
Part des frais liés aux installations et technologies de l'information	2 546	2 404	2 380	2 379
Total	11 700	11 921	11 585	12 098
Soutien des contributions volontaires et autres recettes	(755)	(3 061)	(2 848)	(2 348)
Contributions volontaires et autres recettes	12 727	12 578	12 291	12 415
Frais de gestion et de soutien administratif	9 108	9 517	9 389	9 753
Montant des contributions volontaires et des autres recettes disponibles pour des activités de formation	3 619	3 061	2 901	2 662
Excédent d'exploitation	2 864	–	53	314

Total des recettes	40 838	36 138	36 903	39 365
Total des dépenses	37 974	36 138	36 850	39 051
Excédent d'exploitation	2 864	–	53	314

44. En 2013, l'excédent d'exploitation net s'est élevé à 2 875 000 euros. Conformément à l'article 7.4 du Règlement financier, la Directrice a affecté l'intégralité de l'excédent de 2013 aux dépenses suivantes, qui seront effectuées en 2015:

Activités de formation		1 700 000
<i>Formation</i>	1 150 000	
<i>Fonds d'innovation</i>	550 000	
<i>Total:</i>	1 700 000	
Fonds pour l'amélioration du campus		950 000
<i>Rénovation du pavillon Italy et mise à niveau du pavillon Asia</i>	600 000	
<i>Améliorations du campus et initiatives de verdissement</i>	100 000	
<i>Mise à niveau de la suite Oracle</i>	250 000	
<i>Total:</i>	950 000	
Fonds de fonctionnement		75 000
Applications IT		150 000
Total		2 875 000

45. Les prévisions révisées pour 2014 envisagent un excédent de 53 000 euros, comme indiqué dans le rapport intérimaire sur les activités du Centre en 2014¹², tandis que la proposition de budget pour 2015 prévoit un excédent d'exploitation de 314 000 euros.

46. Les estimations budgétaires pour 2015 sont résumées au tableau 4.

TABLEAU 4: FONDS DE FONCTIONNEMENT

(en milliers d'euros)	2014 Prévisions révisées	2015 Projet de budget
Recettes		
Contributions volontaires	11 087	11 134
Recettes propres	25 100	26 900
Utilisation de l'excédent	716	1 331
Total des recettes	36 903	39 365
Dépenses		
Frais de personnel	17 137	17 841
Frais fixes	6 261	6 360
Frais variables	13 542	14 850
Total des dépenses	36 850	39 051
Excédent d'exploitation prévu	53	314

47. Le solde du Fonds pour l'amélioration du campus est prévu à 29 000 euros après l'achèvement des travaux de rénovation du pavillon Europe. Un montant total de 950 000 euros sera prélevé de l'excédent de 2013 pour financer la rénovation du pavillon Italy et la mise à niveau du pavillon Asia, des autres améliorations du campus, des initiatives de verdissement et de la mise à niveau de la suite Oracle.

48. Le tableau 5.1 donne un aperçu des recettes et dépenses en 2013 dans le cadre du Fonds pour l'amélioration du campus pour le projet de rénovation du pavillon Europe et des estimations pour 2014. Le tableau 5.2 illustre les recettes et dépenses pour 2013 et les estimations pour 2014 pour les autres travaux sur le campus et le projet de budget pour 2015. Le tableau 5.3 résume toutes les recettes et dépenses dans le cadre du Fonds pour l'amélioration du campus en 2013, les estimations pour 2014 et le projet de budget pour 2015.

¹² CC 77/2.

TABLEAUX 5: FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS

(en milliers d'euros)

Tableau 5.1: Pavillon Europe

Chap.	Poste	Titre	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	Total 2013 et 2014	Budget approuvé Pav. Europe
Partie A – RECETTES						
	10	Solde	1 003	1 474	1 003	1 149
	13	Compagnia di San Paolo	368	1 119	1 487	1 487
	14	Chambre de commerce	-	200	200	200
	15	Utilisation de l'excédent 2012	200	-	200	200
Total chapitre I			1 571	2 793	2 890	3 036
Partie B – DÉPENSES						
	22	Rénovation du pavillon Europe	97	2 764	2 861	2 990
Total chapitre II			97	2 764	2 861	2 990
Excédent			1 474	29	29	

Tableau 5.2: Autres travaux

Chap.	Poste	Titre	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	2015 Projet de budget
Partie A – RECETTES					
I	10	Solde	14	2	29
	11	Intérêts	17	18	5
	12	Ville de Turin	-	250	-
	13	Compagnia di San Paolo	-	-	-
	14	Chambre de commerce	-	-	-
	15	Utilisation de l'excédent	-	-	950
Total chapitre I			31	270	984
Partie B – DÉPENSES					
II	20	Maintenance extraordinaire (Ville de Turin)	-	170	-
	21	Espaces verts (Ville de Turin)	-	80	-
	22	Rénovation du pav. Europe	-	-	-
	23	Pav. Italy (rénov.) - Pav. Asie (mise à niveau)	-	-	600
	24	Améliorations campus et init. verdissement	-	20	100
	25	Mise à niveau Oracle	-	-	250
	26	Autres dépenses	29	-	-
Total chapitre II			29	270	950
Excédent			2	-	34

Tableau 5.3: Résumé

Chap.	Poste	Titre	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	2015 Projet de budget
Partie A – RECETTES					
I	10	Solde	1 017	1 476	29
	11	Intérêts	17	18	5
	12	Ville de Turin	-	250	-
	13	Compagnia di San Paolo	368	1 119	-
	14	Chambre de commerce	-	200	-
	15	Utilisation de l'excédent	200	-	950
Total chapitre I			1 602	3 063	984
Partie B – DÉPENSES					
II	20	Maintenance extraordinaire (Ville de Turin)	-	170	-
	21	Espaces verts (Ville de Turin)	-	80	-
	22	Rénovation du pav. Europe	97	2 764	-
	23	Pav. Italy (rénov.) - Pav. Asie (mise à niveau)	-	-	600
	24	Améliorations campus et init. verdissement	-	20	100
	25	Mise à niveau Oracle	-	-	250
	26	Autres dépenses	29	-	-
Total chapitre II			126	3 034	950
Excédent			1 476	29	34

49. Un Fonds d'innovation a été créé en 2012 pour soutenir le développement d'approches et de produits de formation innovateurs. Il est proposé de prélever 550 000 euros sur l'excédent de 2013 pour soutenir d'autres innovations en matière de formation et d'apprentissage en 2015.

50. Le projet de budget pour 2015 pour le Fonds d'innovation est reproduit au tableau 6.

TABLEAU 6: FONDS D'INNOVATION

(en milliers d'euros)

Chap.	Poste	Titre	2013 Montants réels	2014 Budget approuvé	2014 Prévisions	2015 Projet de budget
Partie A – RECETTES						
I	10	Solde	255	105	101	-
	15	Utilisation de l'excédent	100	100	100	550
Total chapitre I			355	205	201	550
Partie B – DÉPENSES						
II	20	Innovations en matière de formation	254	200	201	400
Total chapitre II			254	200	201	400
Budget surplus			101	5	-	150

51. Le Conseil est invité à approuver les propositions de programme et budget pour l'exercice 2015.

Point appelant une décision: paragraphe 51.

Turin, le 16 septembre 2014

III. ANNEXES DOCUMENTAIRES

Annexe I: Notes explicatives¹³

RECETTES

Poste 10

Organisation internationale du Travail

Le programme et budget préliminaire de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice biennal 2014-2015 prévoit un montant total de 8 240 000 dollars des États-Unis au titre de contribution aux frais de fonctionnement du Centre pour la même période. Le montant de 3 034 000 euros (4 120 000 dollars des États-Unis) inscrit au poste 10 des prévisions budgétaires du Centre représente donc la contribution de l'OIT pour l'exercice financier 2015.

Poste 11

Gouvernement italien

L'article 1 de l'Accord signé en décembre 1983 par l'OIT et le gouvernement de l'Italie stipule que « le gouvernement italien s'engage à participer au budget du Centre, pour la partie relative aux frais généraux, par une contribution annuelle qui tiendra compte à la fois des besoins du Centre au titre desdits frais généraux et de la contribution annuelle versée par l'Organisation internationale du Travail pour le financement du Centre ». Aux termes de l'article 2 du même Accord, une Commission mixte composée de représentants du Centre et du gouvernement de l'Italie est chargée de « procéder à une évaluation des besoins du Centre au titre de ses frais généraux pour l'année suivante et exprimer un avis sur le montant de la contribution du gouvernement italien au Centre pour l'année en question sur la base des critères établis à l'article 1 de l'Accord... ».

Bien que la Commission mixte doive encore se réunir et fixer la contribution pour 2015, un montant de 7 850 000 euros est prévu, sur la base des contributions historiques reçues de l'Italie pour les frais généraux du Centre.

Poste 14

Gouvernement portugais

Le gouvernement portugais a renouvelé l'accord passé avec le Centre, en vertu duquel il apporte une contribution volontaire annuelle de 250 000 euros pendant trois ans (2014-16) aux frais généraux du Centre.

Poste 20

Recettes provenant d'activités spécifiques

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre du programme d'activités pour 2015. Le montant est estimé à 24 200 000 euros pour l'exercice. Un tableau détaillé reflétant les recettes prévues par source de financement est fourni à l'annexe documentaire III.

¹³ Les présentes notes explicatives portent sur les lignes budgétaires exposées à l'annexe documentaire II.

Poste 21 Recettes provenant des publications

Ce poste se rapporte à toutes les recettes prévues au titre des publications et des travaux extérieurs réalisés pour des clients externes en 2015. Le montant estimé s'élève à 1 500 000 euros.

Poste 22 Autres recettes

Les recettes prévues au titre de ce poste sont estimées à 1 200 000 euros et se rapportent pour l'essentiel aux intérêts gagnés et aux loyers des locaux et des installations du campus, ainsi qu'à la contribution estimée aux coûts qui sera versée par l'École des cadres du Système des Nations Unies et par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice pour l'utilisation des locaux et pour la location des infrastructures hôtelières et pédagogiques.

Poste 23 Utilisation de l'excédent

Le total de l'utilisation des sommes prélevées sur l'excédent dans le cadre du Fonds de fonctionnement est le suivant:

	2014	2015
	Prévisions	Projet de budget
Activités de formation	712 000	1 250 000
Projet d'examen des processus métiers	4 000	81 000
Total	716 000	1 331 000

FRAIS DE PERSONNEL

Poste 30 Frais de personnel

Les dépenses de personnel représentent quelque 46 pour cent du budget total des dépenses, soit une augmentation de 704 000 euros (4,1 pour cent) par rapport au budget 2014. L'augmentation des dépenses de personnel pour 2015 reflète le réajustement des coûts de personnel aux niveaux actuels et les décisions relatives à l'échelle des traitements de base, aux allocations pour frais d'études et au forfait pour frais de pension adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies sur recommandation de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et applicables à tout le régime commun des Nations Unies. En tant qu'entité contrôlée par l'OIT, le Centre participe au régime commun et est tenu d'appliquer ces augmentations obligatoires.

Le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) n'a pas recommandé de réviser le taux global des cotisations à la Caisse. L'Assemblée générale n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26 du règlement de la Caisse pour les paiements en retard des organisations participantes. On part du principe que le statu quo, en ce qui concerne le taux et les paiements en retard, sera maintenu en 2015. Les contributions

versées à la Caisse sont fonction du niveau de la rémunération considérée aux fins de la pension du personnel pour chaque grade. Le dernier tableau des rémunérations considérées aux fins de la pension, publié par la CCPNU en février 2013, a servi de base pour le calcul de la contribution totale du Centre.

Personnel inscrit au budget ordinaire

Ce poste se rapporte aux ressources en personnel nécessaires à la conception, à l'exécution et à l'appui technique et administratif du programme d'activités. Les frais de personnel sont estimés à partir d'un coût moyen calculé pour chaque grade dans la catégorie des services organiques et les catégories supérieures et dans la catégorie des services généraux. Le facteur « coût moyen » comprend tous les éléments de coût prévus dans le Statut du personnel du Centre, ainsi qu'une provision destinée à couvrir le montant des indemnités dues au personnel en cas de cessation de service, tel que le prescrit l'article 12 du Règlement financier du Centre.

Le niveau total des ressources est ventilé comme suit:

	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
Catégorie des services organiques et catégories supérieures	7 606 700	8 271 400	9
Catégorie des services généraux	6 607 300	6 683 500	1
Frais connexes	299 900	335 900	12
Total	14 513 900	15 290 800	5
Total années de travail	144/08	145/04	0,37

Les ressources en personnel prévues ainsi que le coût correspondant sont détaillés dans les annexes documentaires IV et V.

Catégorie des services organiques et catégories supérieures

Aucune augmentation réelle des traitements du personnel de la catégorie des services organiques n'a été prévue en janvier 2014, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2013. Une provision a été effectuée pour tenir compte des droits statutaires liés à la durée de service.

Les modifications des indices d'ajustement de poste dues aux fluctuations du taux de change et à l'évolution du coût de la vie sont telles que déterminées par la CFPI. Le budget étant établi en juillet 2014 au taux de change opérationnel des Nations Unies de 1,358 dollar des États-Unis pour 1 euro, l'indice d'ajustement de poste pour 12 mois est fixé à 70,3 pour cent.

La rémunération considérée aux fins de la pension du personnel des catégories des services organiques et supérieures est restée inchangée depuis le 1^{er} février 2013.

Le montant maximum admissible pour les allocations pour frais d'études dans certains pays ou zones monétaires est lui aussi resté inchangé depuis le 1^{er} janvier 2013.

Les frais prévisionnels s'élèvent à 8 271 400 euros pour un total de 57/03 années de travail. Une provision a été incluse au titre d'une augmentation prévue de 1,0 pour cent des barèmes des traitements en janvier 2015. Cette augmentation est compensée par une diminution correspondante de l'indice d'ajustement de poste et n'a donc aucun effet inflationniste.

Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
ADG	202 700	206 900	2
D.2	199 500	201 600	1
D.1	184 100	177 800	(3)
P.5	155 200	172 400	11
P.4	137 800	138 100	–
P.3	113 300	119 300	5

Catégorie des services généraux

Sur la base de la décision prise par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec effet au 1^{er} novembre 2012, les salaires des fonctionnaires de la catégorie des services généraux resteront gelés jusqu'à ce que les ajustements futurs compensent la différence de 9,2 pour cent résultant de l'examen des conditions d'emploi les plus favorables menée par le Secrétariat des Nations Unies pour les organisations basées à Rome, auxquelles le Centre est assimilé. À la suite de cette décision, une échelle secondaire pour les salaires des fonctionnaires de la catégorie des services généraux recrutés après le 31 janvier 2013 a été adoptée, pour laquelle une provision a été incluse au titre d'une augmentation prévue de 1,5 pour cent en 2015.

La rémunération considérée aux fins de la pension reste l'équivalent en dollars de la somme du traitement brut local et des primes de connaissances linguistiques.

Les frais prévisionnels se montent à 6 683 000 euros pour un total de 88/01 années de travail. Le tableau ci-après reflète les coûts moyens (calculés sur la base des coûts réels) se rapportant aux différents grades de cette catégorie de personnel.

Grade	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
G.7	105 400	107 300	2
G.6	92 400	93 400	1
G.5	78 700	79 700	1
G.4	65 900	68 700	4
G.3	54 800	56 400	3
G.2	32 000	30 000	(6)

Le tableau ci-après montre la composition des coûts standard pour les deux catégories de personnel. L'élément « Congé dans les foyers et congés annuels » correspond à la provision pour congés accumulés calculée pour 2015.

Catégorie de personnel	Euros
Catégories des services organiques et catégories supérieures	
Traitements de base	3 601 400
Ajustement de poste	2 531 700
Indemnités pour charges de famille	146 200
Contribution du Centre à la caisse de pension	1 153 900
Contribution du Centre à la caisse d'assurance-maladie du personnel et à d'autres assurances	266 800
Allocations pour frais d'études et allocations pour frais de voyage à l'occasion des études	253 300
Voyages et indemnités de réinstallation et versements à la cessation de service	202 100
Congés dans les foyers et congés annuels	116 000
Total	8 271 400
Catégorie des services généraux	
Traitements de base	4 813 400
Indemnités pour charges de famille	150 300
Primes de connaissances linguistiques	127 100
Contribution du Centre à la caisse de pension	994 900
Contribution du Centre à la caisse d'assurance-maladie du personnel et à d'autres assurances	201 800
Versements à la cessation de service	367 800
Congés annuels	28 200
Total	6 683 500

Par ailleurs, les frais connexes suivants sont prévus:

	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
Développement du personnel	190 000	225 000	18
Assurance santé	20 000	20 000	-
Annonces et interviews	19 000	20 000	5
Frais médicaux	15 000	15 000	-
Indemnités de stage	50 400	50 400	-
Autres frais liés au personnel	5 500	5 500	-
Total	299 900	335 900	12

Poste 31

Personnel sur projet

Ce poste se rapporte au personnel recruté sous contrat de courte durée, ou de durée déterminée lié à des projets de formation spécifiques d'une durée d'un an ou plus, conformément à l'article 1.2c) troisième point du Statut du personnel, pour aider temporairement à la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités bien définies.

Le niveau total des ressources est estimé à 32/06 années de travail, pour un montant total de 2 550 100 euros, et se ventile comme suit:

	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
Catégories des services organiques et supérieures	1 475 800	1 456 000	(1)
Catégorie des services généraux	1 147 600	1 094 100	(5)
Total	2 623 400	2 550 100	(3)
Total années de travail	34/10	32/06	(7)

FRAIS FIXES

Poste 40

Collaborateurs externes

Cette rubrique comprend deux groupes de collaborateurs externes:

	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
Service médical	246 000	250 000	2
Consultants	265 000	208 000	(22)
Total	511 000	458 000	(10)

Service médical

Ce service fournit une assistance médicale aux participants aux activités de formation. Il fournit également des services et des avis médicaux à la demande de la Direction dans tous les cas où ceux-ci sont requis par les procédures administratives du Centre. Ces services sont assurés par plusieurs médecins et infirmières exerçant sous forme de vacations. Ils sont assistés par une infirmière qui est fonctionnaire du Centre et dont le coût est par conséquent inclus dans le poste 30 du budget sous la rubrique « Frais de personnel ».

Consultants

Il s'agit pour l'essentiel de consultants ou de sociétés de consultance engagés en vue d'élaborer et de développer de nouveaux programmes et de fournir des services de traduction ou d'interprétation pour les activités du Centre.

Poste 41

Infrastructures

Les activités du Centre se déroulent au sein du campus qui se compose d'un terrain d'une superficie de quelque 100 000 mètres carrés comportant un ensemble de 21 pavillons abritant les salles de cours, les laboratoires, les services hôteliers ainsi que les bureaux. Les constructions et les installations sont la propriété de la Ville de Turin, qui les loue au Centre pour une somme symbolique. Aux termes de la Convention signée le 29 juillet 1964, les grosses réparations ainsi que certains travaux d'entretien tels que le ravalement des façades, la réparation des dommages causés par les intempéries et l'entretien des parcs et de la voirie sont à la charge de la Ville de Turin. Par contre, les frais d'exploitation et d'entretien courants sont à la charge du Centre. Les frais prévisionnels se ventilent comme suit:

	2014	2015	Variation
	Prévisions	Projet de budget	(%)
Chauffage	358 000	360 000	1
Éclairage	520 300	500 000	(4)
Nettoyage	215 000	205 000	(5)
Entretien et réparations	550 000	550 000	–
Enlèvement des ordures	108 800	110 000	1
Eau et gaz	76 200	76 200	–
Entretien des équipements résidentiels	81 400	81 500	–
Assurance	36 100	37 500	4
Total	1 945 800	1 920 200	(1)

Poste 42

Sécurité

Ce poste se rapporte au coût du gardiennage diurne et nocturne du campus. Ce service est assuré par une firme spécialisée employant des vigiles assermentés. Les prévisions révisées pour 2014 s'élèvent à 393 000 euros, et les prévisions pour 2015 à 400 000 euros.

Poste 43

Frais généraux d'exploitation

Ce poste comprend tous les frais de transport, d'affranchissement, de téléphone, de télécopie et de communication; les achats de matériels consommables; la reprographie; la papeterie et les fournitures de bureau; l'entretien du matériel et les autres frais administratifs. Les frais prévisionnels se ventilent comme suit:

	2014	2015	Variation
	Prévisions	Projet de budget	(%)
Services de courrier, navette, timbres-poste et télécommunications	248 500	245 900	(1)
Frais de transport et entretien des véhicules	110 200	108 000	(2)
Fournitures de bureau et reprographie	118 700	119 700	1
Entretien du matériel	98 700	114 500	16
Frais financiers	48 000	48 100	-
Matériels consommables	250 000	190 000	(24)
Livres et publications	13 100	13 300	2
Information publique et promotion	25 500	28 000	10
Services administratifs rendus par l'OIT	35 600	36 000	1
Autres frais administratifs	10 700	16 000	50
Total	959 000	919 500	(4)

Poste 44 Missions et représentation

Ce poste se rapporte à toutes les missions de nature technique visant à promouvoir les activités du Centre et à maintenir des liens étroits tant avec l'OIT qu'avec les autres institutions des Nations Unies. Il comprend également, pour une faible part, les missions de nature générale permettant de maintenir les contacts nécessaires entre les services administratifs du BIT et du Centre. Enfin, il comporte une provision destinée à couvrir le coût des invitations de visiteurs officiels faites dans l'intérêt du Centre. Les prévisions révisées pour 2014 au titre de ce poste s'élèvent à 232 000 euros et les prévisions pour 2015 à 250 000 euros.

Poste 45 Gouvernance

Ce poste se rapporte aux services du commissaire aux comptes, aux services rendus par le siège de l'OIT tels que l'audit interne et les services juridiques, ainsi qu'aux frais liés aux réunions du Conseil du Centre, du Comité de la formation syndicale et du Comité sur les activités de formation pour les employeurs. Les frais prévisionnels sont ventilés comme suit:

	2014	2015	Variation
	Prévisions	Projet de budget	(%)
Services d'audit interne et juridiques rendus par l'OIT	200 000	204 000	2
Honoraires du commissaire aux comptes	105 100	107 000	2
Conseil du Centre	51 900	50 000	(4)
Comités de la formation syndicale et sur les activités de formation pour les employeurs	30 100	32 000	6
Total	387 100	393 000	2

Poste 46**Technologies de l'information**

Ce poste couvre les investissements prévus dans les technologies de la formation, la maintenance et le développement des systèmes d'information, l'automatisation des opérations, la maintenance du matériel informatique et l'achat de consommables informatiques. Les frais se ventilent comme suit:

	2014	2015	Variation
	Prévisions	Projet de budget	(%)
Internet	49 500	69 900	41
Maintenance du matériel informatique	70 500	101 500	44
Logiciels d'application, licences et maintenance	307 300	258 000	(16)
Consommables informatiques	137 800	108 800	(21)
Assistance technique	889 400	940 500	6
Total	1 454 500	1 478 700	2

Poste 47**Amortissement des immobilisations**

Conformément à l'article 13.2, du Règlement financier du Centre, une dotation aux amortissements est prévue pour toutes les immobilisations du Centre énumérées ci-dessous:

- mobilier et matériel de bureau;
- matériel roulant;
- équipements audiovisuels;
- matériel informatique (à l'exception des ordinateurs personnels et de leurs imprimantes, qui sont passés en charge l'année de leur achat);
- matériel de reprographie;
- équipements résidentiels;
- améliorations locatives;
- développement de logiciels.

La dotation aux amortissements révisée pour 2014 s'élève à 378 000 euros. Compte tenu d'un investissement prévu de 563 000 euros en 2015 pour l'achat de matériel d'interprétation sans fil et d'équipements informatiques, pour l'adaptation des infrastructures et pour les achats éventuels, la dotation aux amortissements prévue pour 2015 s'élève à 540 000 euros.

FRAIS VARIABLES

Poste	Titre	2014 Prévisions	2015 Projet de budget	Variation (%)
50	Collaborateurs externes	4 234 000	4 650 000	10
51	Missions	622 000	650 000	4
52	Frais liés aux participants	5 977 000	6 600 000	10
53	Livres, matériel didactique et autres fournitures	498 000	550 000	10
54	Infrastructures de formation et services hors Turin	996 000	1 100 000	10
55	Autres frais variables	125 000	150 000	20
56	Frais liés aux recettes provenant des publications	800 000	950 000	19
57	Autres coûts liés aux autres recettes	200 000	200 000	–
Total		13 452 000	14 850 000	10

Le tableau ci-dessus reflète une estimation des frais variables ventilés par type de dépense. Le poste 52, « Frais liés aux participants », englobe les ressources supplémentaires allouées aux programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs afin de renforcer la participation de leurs représentants à toutes les activités du Centre. Il est rappelé que les frais variables se rapportent exclusivement à la mise en œuvre des activités spécifiques du Centre. Ce programme évolue durant l'année budgétaire selon la disponibilité des financements. Ainsi, le niveau des frais variables évolue lui-même en fonction du programme d'activités, de même qu'il est susceptible de variations compte tenu de la diversité des facteurs de coût qui caractérise la mise en œuvre des activités. Une série de notes illustrant la nature des frais se rapportant à chacun des postes budgétaires indiqués dans le tableau ci-dessus figure ci-après.

Poste 50 Collaborateurs externes

Ce poste se rapporte aux conférenciers recrutés au moyen de contrats de collaboration extérieure et aux autres collaborateurs extérieurs, tels que les interprètes et les traducteurs pour les cours.

Poste 51 Missions

Ce poste couvre les missions de sélection, de préparation, d'accompagnement pendant les visites d'études, et d'évaluation ou de suivi effectuées dans le cadre d'activités spécifiques du Centre.

Poste 52 Frais liés aux participants

Ce poste couvre tous les frais de séjour des participants au Centre et en dehors du Centre lors de la formation extra-muros. Il comprend notamment:

- la pension complète;
- le voyage principal des participants, par avion, depuis leur pays d'origine et retour;

-
- le voyage des participants pendant les visites d'étude, en avion, train ou autocar;
 - le blanchissage du linge et de la literie;
 - les activités récréatives telles que les excursions, les soirées culturelles et les visites de musées;
 - l'enseignement dont bénéficient les participants dans le cadre de placements individuels ou collectifs auprès d'institutions gouvernementales et privées;
 - les soins médicaux courants et l'assurance des participants;
 - les rafraîchissements et repas offerts aux participants.

Poste 53 Livres, matériel didactique et autres fournitures

Ce poste se rapporte à la production et à la fourniture de livres et de matériel didactique ou autre aux participants dans le cadre d'activités de formation spécifiques.

Poste 54 Infrastructures de formation et services hors Turin

Ce poste couvre les salles de classe et installations de conférence, les frais administratifs, la location de matériel de formation et les autres coûts liés à des activités de formation organisées en dehors de Turin.

Poste 55 Autres frais variables

Ce poste se rapporte aux frais de formation divers qui ne pouvaient être reportés dans les lignes budgétaires précédentes et aux autres frais non liés à la formation des projets et activités du Centre.

Poste 56 Frais liés aux recettes provenant des publications

Ce poste se rapporte à la conception graphique, à la mise en page, à la révision, à la traduction et à la publication de travaux extérieurs réalisés pour l'OIT ou des clients externes tels que la Commission européenne et les autres agences des Nations Unies. Ces coûts sont couverts par les recettes provenant des publications (poste 21).

Poste 57 Autres frais liés aux autres recettes

Ce poste se rapporte aux coûts liés aux autres recettes (poste 22).

Annexe II

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2014 ET 2015

(en milliers d'euros)

			2013	2014	2014	2015
			Montants	Budget	Prévisions	Projet de
			réels	approuvé		budget
Chap.	Poste	Partie A – RECETTES				
I		<u>Contributions volontaires</u>				
	10	Organisation internationale du Travail	3 297	3 354	2 987	3 034
	11	Gouvernement italien (ex-lege)	7 850	7 850	7 850	7 850
	12	Gouvernement français	25	–	–	–
	13	Région Piémont (Italie)	100	–	–	–
	14	Gouvernement portugais	250	–	250	250
		Total chapitre I	11 522	11 204	11 087	11 134
II		<u>Recettes propres</u>				
	20	Recettes générées par les activités de formation	26 358	21 400	22 600	24 200
	21	Recettes provenant des publications	1 723	1 200	1 300	1 500
	22	Autres recettes	1 154	1 200	1 200	1 200
		Total recettes propres	29 235	23 800	25 100	26 900
	23	Utilisation de l'excédent	81	1 134	716	1 331
		Total chapitre II	29 316	24 934	25 816	28 231
		Total des recettes	40 838	36 138	36 903	39 365
		Partie B – DÉPENSES				
III		<u>Frais de personnel</u>				
	30	Personnel inscrit au budget ordinaire	14 657	15 062	14 514	15 291
	31	Personnel sur projet	2 600	2 600	2 623	2 550
		Total chapitre III	17 257	17 662	17 137	17 841
IV		<u>Frais non liés au personnel</u>				
		<u>Frais fixes</u>				
	40	Collaborateurs externes	430	433	511	458
	41	Infrastructures	2 251	1 910	1 946	1 920
	42	Sécurité	372	375	393	400
	43	Frais généraux d'exploitation	793	933	959	920
	44	Missions et représentation	202	221	232	250
	45	Gouvernance	200	400	387	393
	46	Technologies de l'information	1 386	1 524	1 455	1 479
	47	Amortissement des immobilisations	285	380	378	540
		Total chapitre IV	5 919	6 176	6 261	6 360
V		<u>Frais variables</u>				
	50	Collaborateurs externes	5 219	4 300	4 234	4 650
	51	Missions	797	600	622	650
	52	Frais liés aux participants	5 360	5 370	5 977	6 600
	53	Livres, matériel didactiques et autres fournitures	612	420	498	550
	54	Infrastructures de formation et services hors Turin	1 385	520	996	1 100
	55	Autres frais variables	190	110	125	150
	56	Frais liés aux recettes provenant des publications	1 003	780	800	950
	57	Autres frais liés aux autres recettes	232	200	200	200
		Total chapitre V	14 798	12 300	13 452	14 850
		Total des dépenses	37 974	36 138	36 850	39 050
		Excédent d'exploitation	2 864	–	53	314
		<u>Autres postes</u>				
		Diminution de la provision pour créances douteuses	19			
		Gain (perte) de change et réévaluation, net	(8)			
		Total autres postes	11			
		Excédent d'exploitation net	2 875			

Annexe III

RECETTES PRÉVUES EN 2015 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

(en euros)

	2014 Prévisions	% du total	2015 Projet de budget	% du total
Recettes générées par les activités de formation				
Gouvernements et agences gouvernementales	8 207 700	36%	8 470 000	35%
OIT	5 359 900	23%	5 566 000	23%
Banques de développements	746 000	3%	242 000	1%
Union européenne	587 100	3%	986 000	4%
Nations Unies	781 900	4%	736 000	3%
Autres organisations internationales/régionales	324 200	1%	484 000	2%
Organisations d'employeurs	669 400	3%	736 000	3%
Organisations de travailleurs	436 300	2%	484 000	2%
Autres acteurs non étatiques	3 541 700	16%	4 114 000	17%
Participants autofinancés	1 945 800	9%	2 382 000	10%
TOTAL RECETTES GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	22 600 000	100%	24 200 000	100%
Publications	1 300 000		1 500 000	
Utilisation de l'excédent	712 000		1 250 000	
TOTAL FINANCEMENT DISPONIBLE POUR DES ACTIVITÉS	24 612 000		26 950 000	

Annexe IV

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RESSOURCES EN PERSONNEL (BUDGET ORDINAIRE) POUR 2014 ET 2015

(en euros)

Grade	2015 Projet de budget		2014 Budget approuvé		2014 Dernières estimations	
	Années/mois de travail	Coût estimé	Années/mois de travail	Coût estimé	Années/mois de travail	Coût estimé
ADG	1/00	206 900	1/00	227 000	1/00	202 700
D.2	1/00	201 600	1/00	208 000	1/00	199 500
D.1	1/05	251 900	3/00	558 000	2/09	506 300
P.5	15/01	2 593 900	13/04	2 259 000	13/11	2 161 600
P.4	21/00	2 899 500	16/08	2 399 000	19/07	2 692 400
P.3 ¹⁴	17/09	2 117 600	19/05	2 402 000	16/03	1 844 200
Total ADG+D+P	57/03	8 271 400	54/05	8 053 000	54/06	7 606 700
G.7	7/00	750 900	6/00	652 000	7/00	737 800
G.6	11/00	1 027 100	12/00	1 112 000	11/00	1 016 500
G.5	24/09	1 971 900	23/00	1 816 000	24/09	1 939 200
G.4	31/01	2 136 500	29/08	2 047 000	31/06	2 076 300
G.3	14/00	789 600	19/00	1 081 000	14/03	780 900
G.2	0/03	7 500	0/04	11 000	1/09	56 600
Total G	88/01	6 683 500	90/00	6 719 000	90/02	6 607 300
TOTAL GÉNÉRAL	145/04	14 954 900	144/05	14 772 000	144/08	14 214 000

¹⁴ Y compris 12 mois et 9 mois de travail d'une fonctionnaire de grade P.3 financés par la JILAF, respectivement en 2014 et 2015.

Annexe V

RESSOURCES EN PERSONNEL PAR GRADE ET PAR UNITÉ ORGANIQUE EN 2015

Unité organique	Services organiques et catégories supérieures									Total P+D+ADG		Services généraux							Total G		Total général	
	ADG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Années/ mois de travail	Coût (euros)	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Années/ mois de travail	Coût (euros)	Années/ mois de travail	Coût (euros)	
Bureau de la Directrice	1/00	1/00	-	-	-	-	-	-	2/00	408 500	-	2/00	0/04	-	-	-	-	2/04	193 300	4/04	601 800	
TOTAL	1/00	1/00	-	-	-	-	-	-	2/00	408 500	-	2/00	0/04	-	-	-	-	2/04	193 300	4/04	601 800	
Formation et Équipe de direction																						
Technologies de l'apprentissage et de la communication	-	-	-	1/00	1/00	1/00	-	-	3/00	456 300	2/00	-	2/00	3/10	2/00	-	-	9/10	718 200	12/10	1 174 500	
Développement durable et gouvernance	-	-	-	1/00	1/00	-	-	-	2/00	294 100	1/00	-	-	1/00	2/00	-	-	4/00	301 800	6/00	595 900	
Programmes de formation	-	1/05	8/10	16/00	10/09	-	-	-	37/00	5 199 100	2/00	5/00	8/07	10/00	4/00	-	-	29/07	2 312 300	66/07	7 511 400	
TOTAL	-	-	1/05	10/10	18/00	11/09	-	-	42/00	5 949 500	5/00	5/00	10/07	14/10	8/00	-	-	43/05	3 332 300	85/05	9 281 800	
Administration																						
Services financiers	-	-	-	1/03	-	2/00	-	-	3/03	481 900	1/00	2/00	3/00	4/00	3/00	0/03	-	13/03	1 003 300	16/06	1 485 200	
Service de l'administration intérieure	-	-	-	1/00	1/00	2/00	-	-	4/00	545 200	-	-	6/10	7/09	2/00	-	-	16/07	1 213 200	20/07	1 758 400	
Service médical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1/00	-	-	-	-	1/00	72 100	1/00	72 100	
Services des ressources humaines	-	-	-	1/00	-	1/00	-	-	2/00	290 500	1/00	-	3/00	2/06	-	-	-	6/06	520 500	8/06	811 000	
Services des technologies de l'information et de la communication	-	-	-	1/00	2/00	1/00	-	-	4/00	595 800	-	2/00	-	2/00	1/00	-	-	5/00	348 800	9/00	944 600	
TOTAL	-	-	-	4/03	3/00	6/00	-	-	13/03	1 913 400	2/00	4/00	13/10	16/03	6/00	0/03	-	42/04	3 157 900	55/07	5 071 300	
TOTAL GÉNÉRAL	1/00	1/00	1/05	15/01	21/00	17/09	-	-	57/03	8 271 400	7/00	11/00	24/09	31/01	14/00	0/03	-	88/01	6 683 500	145/04	14 954 900	